

**Assemblée générale du samedi 27 novembre 2010**

**Adresse : Centre Adeps de Jambes**

**1. Composition de l'Assemblée Générale**

**Sont présents pour le Conseil d'Administration :**

Madame Dominique Doyen, ainsi que Messieurs Jean-Pierre Delchef (Président), Jacques Ringlet (Vice-président), Michel Collard (Trésorier général), Alain Geurten, Alain Kaison, Jacques Monsieur, José Nivarlet et Lucien Lopez (Secrétaire général).

**Excusés :** Françoise Charneux (raisons familiales) , Dominique Sonveaux (raisons médicales), Bernard Scherpereel (obligations professionnelles)

**Pour les délégations provinciales des parlementaires :**

**Bruxelles-Brabant wallon (5 représentants/6)**

Messieurs Claude Dujardin, Michel Loozen, Pierre Vancabeke (+ procuration de Yves Lamy) et Jean-Marie Vanopphem

**Hainaut (8 représentants)**

Messieurs Fabrice Appels (+ procuration de Jean-Marie Raquez), Robert Appels, Daniel Hanotiaux, Jacques Lécrivain, Guy Lorent, Jean-René Moyart et Jean-Marc Tagliafero.

**Liège (9 représentants)**

Messieurs Paul Bayard, Jean-Marie Bellefroid, Jacques Brand, Richard Brouckmans, André Debatty, Willy Deward, Christian Grandry, Michel Krawenkel et Jean Lerousseaux (avec procuration de Guido Blesgen)

**Luxembourg (3 représentants)**

Messieurs Paul Groos, André Samu et Michel Thiry.

**Namur (4 représentants)**

Madame Claire Porphyre, ainsi que Messieurs Philippe Aigret, Michel Regnier et Gérard Trausch.

### Membre du personnel :

Madame Véronique Laurent.

\*  
\* \*

- Le Président ouvre l'assemblée générale de l'AWBB à 09h40
- Il remercie les membres de l'AWBB qui lui font l'honneur d'assister à l'assemblée générale :
  - Monsieur André Hancotte, procureur régional,
  - Monsieur Jean-Claude Vandeput, procureur régional,
  - Monsieur Alain Buchet, Président-Secrétaire du Conseil Judiciaire régional,
  - Monsieur Christophe Notelaers, Président du Comité provincial de Hainaut
  - Monsieur Guy Henquet, Président du comité provincial de Namur,
  - Monsieur José Lauwerys, membre du comité provincial de Namur.
  - Monsieur Jean-Louis Caink, Président du club Tournai Mini

### Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, celle-ci se recueille à la mémoire des personnes disparues depuis l'assemblée du 12 juin 2010 :

- Madame Irène **CARPENTIER**, maman de Monsieur Yves Lamy, parlementaire BBW
- Madame Myriam **KEYEUX**, épouse de Monsieur Bernard Ferrarin, président du conseil d'appel de l'AWBB
- Monsieur Hector **MESPOUILLE**, ancien membre de la FRBB, papa de Jean-Pierre Mespouille, parlementaires BBW
- Monsieur Xavier **ERNSTER**, joueur et coach du Rebond Musson
- Monsieur Henri **PIRON**, papa de Gérard Piron, président du club BBC Ekowatt Libramont
- Monsieur Gilbert **DEKERCK**, président du club Royal UAA Etterbeek
- Monsieur Jean **POCHET**, secrétaire du club BC Sambrien
- Monsieur Robert **DE MUNCK**, ancien arbitre national
- Monsieur Ferdinand **ENGELS**, grand-père de Sébastien Engels, arbitre régional
- Monsieur André **RENAULD**, ancien président du club Castors Braine
- Madame Joséphine **ARYS**, maman de monsieur Serge Poffé, arbitre régional
- Monsieur **CAPRON**, papa de Michel Capron, secrétaire du club UB Quaregnon
- Monsieur Joaquim **MOREIRA**, joueur du club Femina Docherie
- Monsieur Jacques **BOULANGER**, vice président du club CEBA Enghien et ancien arbitre
- Monsieur Bernard **BON**, membre du club RBC Montagnard
- Madame Simone **VERSONE**, maman de monsieur Raphaël Gilmand, membre de la commission technique du Hainaut
- Monsieur Joseph **ROLAIN**, frère de monsieur Charles Rolain, arbitre provincial hennuyer
- Monsieur Gérard **BLAUWAERT**, membre fondateur du club BC Ecaussinnes
- Monsieur Jean **VIESLET**, papa de monsieur Laurent Vieslet, arbitre provincial
- Monsieur Jean-Paul **DUMONT**, membre du club BCJ Chimay

## Le mot du président

« Mesdames, messieurs,

*Avant d'entamer nos travaux je voudrais revenir sur certains événements qui ont tous contribué à revaloriser l'image du basketball belge et rendre hommage indirectement au travail effectué par les clubs, les dirigeants de l'AWBB.*

*Je veux parler, dans l'ordre chronologique, d'une part, de la brillante 4<sup>ème</sup> place de l'équipe U17 filles au championnat du monde, grande première dans le monde du sport belge et certainement du basketball, résultat qui a été félicité par la communauté française.*

*Vous n'êtes pas sans savoir que celle-ci a remis le trophée du mérite sportif collectif à notre équipe représentative.*

*Pour la première fois depuis 16 ans, nous avons pu également saluer, applaudir, encourager les résultats de l'équipe nationale Messieurs qui se qualifie pour le prochain championnat d'Europe.*

*A côté de cela, rien n'est encore déterminé pour le sort ou l'avenir de l'équipe nationale Dames et nous ne nous étonnons pas de voir le tournoi de repêchage se dérouler en Belgique, j'y reviendrai tout à l'heure, et espérer que ce soutien public et fédéral puisse porter nos joueuses à la qualification pour ce championnat d'Europe.*

*A côté de ces résultats sportifs, je me dois également de vous faire part du travail incessant des membres du Conseil d'Administration, puisque lors de la première réunion de la saison 2010-2011, nous avons passé une journée complète ici à Jambes, non seulement pour se préoccuper du quotidien, de trouver des solutions à toutes les questions qui nous sont posées, qu'elles soient financières, sportives ou administratives, mais, surtout, aller de l'avant.*

*Aller de l'avant et voir comment la fédération peut rendre un meilleur service aux clubs.*

*Humblement, simplement, utilement, nous avons donc planché sur un certain nombre de projets qui ont fait l'objet d'un choix prioritaire, dont vous pourrez apprécier les résultats au cours de la saison.*

*Ce sont ce qu'on appelle "les plus", les plus qui n'ont rien à voir avec la gestion quotidienne de la fédération, mais qui ont l'ambition de servir le sport.*

*A côté de cela, nous nous sommes engagés également à présenter un certain nombre d'engagements concrets que vous pourrez apprécier au quotidien, je veux parler pour la saison 2010-2011 des trois premiers projets qui ont fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'Administration,*

- *à savoir l'envoi de la newsletter tous les vendredis avant midi afin d'assurer une meilleure communication des nouvelles qui sont importantes dans la gestion des clubs,*
- *je veux parler de la réponse à tout courrier qui entre à la fédération dans les 7 jours de sa réception, et actuellement avec le soutien du secrétariat général, nous sommes "à jour". Toute personne qui nous interpelle, pour quelque raison que ce soit et dont le courrier qui arrive à la fédération, reçoit une première réponse dans ce délai de 7 jours ouvrables,*

- *je veux enfin parler du paiement des notes de frais, puisque nous avons doublé les efforts en la matière et, désormais, la comptabilité paiera les notes de frais à raison de deux fois par mois. Tout cela, bien sûr, constitue les premiers engagements concrets que vous pouvez également évaluer.*

*Hier, le Ministre des Sports nous avait réunis, les représentants et dirigeants des fédérations dans le cadre de la réunion semestrielle. Il nous a présenté, et comme il l'a dit, en première, son plan d'actions, son plan stratégique pour l'année 2011.*

*De très bonnes nouvelles en ce qui concerne l'effort du Gouvernement de la Communauté française en matière sportive. Il n'y aura pas seulement de bonnes nouvelles au niveau financier, il y aura également de bonnes nouvelles au niveau du soutien que la Communauté française veut donner à tous les clubs sportifs. On y reviendra plus tard.*

*Mais, cette réflexion, rencontre la nôtre, en ce sens que, si, après 9 années de gestion de la fédération au cours de laquelle nous avons pu assurer l'essentiel : les compétitions, la formation des arbitres, des entraîneurs, à côté de laquelle nous avons pu initier un certain nombre de projets, il nous faut désormais aller de l'avenir, et pouvoir parler, non seulement en termes de rapports annuels, mais de projets stratégiques qui doivent couvrir différentes saisons, l'idée, à terme, c'est de pouvoir présenter à l'assemblée générale, un projet stratégique par olympiade.*

*Pour la présente saison, nous sommes au beau milieu du gué à l'heure actuelle et, de ce fait, le projet 2010-2011 ne peut être complet.*

*Cette ambition revêtira toute son importance à partir de la prochaine olympiade 2013-2016.*

*Nous n'allons pas attendre, et l'ambition du Conseil d'Administration sera, chaque année, lors de l'assemblée générale de juin, de vous présenter, non pas la vision stratégique de la fédération pour 4 ans, ce n'est pas possible, mais bien pour la saison suivante.*

*Il est temps que nous puissions réfléchir à l'avenir de nos clubs. Il est temps que nous puissions réfléchir conjointement, avec nos amis flamands, sous différents volets.*

*Il est temps que l'on puisse parler du basket, non pas à raison de 6 mois par an, mais sur une durée beaucoup plus longue.*

*Les projets sont nombreux. Il faudra établir une priorité qui sera présentée, et pour laquelle nous demanderons votre approbation.*

*Mais au moins de vous présenter au mois de juin des projets, sans qu'on puisse en discuter, l'ambition du Conseil d'administration sera de vous présenter, en temps utile, avec les différentes instances fédérales, afin de pouvoir partir dans la même direction et de parler de la même voix.*

*La première réunion, en ce qui concerne la réflexion sur les différentes compétitions, aura lieu avec les représentants des différents comités provinciaux le 9 décembre prochain. Les propositions de modifications statutaires feront l'objet de la prochaine réunion du Conseil d'Administration du 20 décembre. Les projets stratégiques seront présentés de manière prioritaire, une fois qu'ils seront établis, à la Commission législative du mois de février*

*Tout cela pour vous dire que nous devons avancer ensemble de la même voix, que nous devons réfléchir à différents projets, et c'est assez extraordinaire, qu'en conclusion hier soir de la journée du Panathlon*

qui remettait les trophées fair-play à différents clubs ou membres sportifs de l'ensemble du pays, le Président de Panathlon Belgique a conclu son intervention en faisant l'éloge du basketball en disant que le basketball était un des sports les plus présents sur la scène belge et internationale.

Je crois qu'il est de notre devoir tous ensemble de pouvoir conforter cette image-là et de pouvoir avancer dans cette direction.

Je vous remercie. «

Il invite l'assemblée à se prononcer sur les points de l'ordre du jour.

### **1.1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires - Application de l'article PA 32**

Le représentant de BBW informe l'assemblée de l'absence de 2 membres de sa province (dont 1 avec procuration) pour raison de panne de voiture.

Le président propose à l'assemblée que la procuration soit transférée au représentant de BBW et porter ainsi le nombre de représentants à 5 dans la province de BBW.

L'assemblée accepte à l'unanimité la proposition du Président, et les votes auront lieu, au total sur **29** voix et la majorité simple à **15** voix (pas de majorité des 2/3 des voix à cette assemblée générale).

VOTE pour l'approbation de la composition de l'assemblée générale :

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<i>Résultat</i>		<b>OUI</b>	

## **2. Rapport de la Commission financière**

La lecture du rapport par le Président de la Commission financière, Claude DUJARDIN :

*"Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'administration,  
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,*

*Comme suite à la réception du projet de budget 2011, après approbation par les membres du CA, tous les parlementaires ont eu l'occasion d'examiner et de poser des questions de quelque nature que ce soit et ceci par l'entremise du représentant de leur province au sein de la commission financière.*

*Une synthèse des questions a été établie par notre secrétaire.*

*Nous avons reçu les réponses à nos questions très rapidement.*

*Une réunion avec les représentants du CA et les cinq membres de la Commission s'est déroulée le jeudi 4 novembre 2010 à 19 H. où tous les documents ont été examinés poste par poste.*

*Nous avons constaté que quelques postes présentaient une légère différence entre le budget définitif 2010 tel que présenté en mars 2010 et le montant pris en compte au récapitulatif reçu. Ceci a été corrigé dans la dernière version (6) reçue.*

*Le budget proposé initialement présentait un boni de € 1.106.*

*La dernière version présente un léger mali de € 593,54. Il est vrai qu'une modification même bénigne provoque directement un passage de boni vers mali et inversement. L'important n'est pas là mais bien de constater que la volonté est de présenter un budget dont les recettes reposent sur des données fiables et les dépenses sur base de projets dont la faisabilité ne laisse pas de doute.*

*Nous comprenons la difficulté de l'exercice. A l'heure où toutes les données sont souvent encore inconnues, l'élaboration d'un budget peut comporter certaines lacunes.*

*Dans le cas de cette année, il s'agit d'un oubli d'imputation d'un poste ainsi que le calcul de l'index sur un autre poste qui ne devait pas l'être.*

*Faisant suite à notre demande de l'année dernière, nous avons reçu les situations de réalisation, de l'année en cours, arrêtées au 30/09/2010. Ce qui nous a permis de relever certaines anomalies de budget.*

*Nous réitérons notre demande de motivation de chaque budget, surtout quand il s'agit de nouveaux budgets ou de modifications substantielles de budgets existants. Nous ne demandons pas une littérature pour chaque ligne mais simplement un mot, une phrase, qui éviteraient un certain nombre de questions.*

*Nous confirmons que ces commentaires doivent être dans un document de travail et remis aux Membres de la Commission. Nous nous engageons à répercuter les renseignements transmis auprès de nos collègues Parlementaires.*

*Au terme de ses travaux, les membres de la commission financière émettent un avis favorable sur le projet de budget 2011 et proposent à l'assemblée de l'approuver.*

*Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et au suivi de ce budget, en particulier le trésorier général et le secrétaire de notre commission qui ont fait un travail très important au propre comme au figuré." Merci.*

**JM Bellefroid (Liège)** : Monsieur Président, je voudrais intervenir pour remercier toutes les personnes qui ont travaillé au budget. Je me rends compte que travailler un budget n'est pas chose facile et, le Président de la commission financière l'a d'ailleurs déclaré, vous en étiez à votre 6<sup>ème</sup> version. 6 versions représentent une somme importante de travail. Et j'abonde dans le sens de la commission financière et des autres membres, que je remercie également, car, eux aussi, ont réalisé un bon travail, et ça commence à devenir de plus en plus clair. Je vous remercie très sincèrement.

**Le Président** : C'est vrai qu'on a cherché nos marques, on a trouvé nos marques, on conforte nos marques, et, je crois que, de ce côté-là, on va gagner du temps pour nous préoccuper de l'essentiel et des réunions qui sont rapides et c'est vrai qu'il y a un jeu de vouloir répondre le plus rapidement possible, SKYPE nous aide beaucoup, moins de déplacements, plus de communications, et les résultats, vous les voyez.

VOTES	6	8	9	3	4	30	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<b>Résultat</b>		<b>OUI</b>	

### **3. Approbation du T.T.A.**

#### **3.1. Proposition d'indexation du TTA**

Le président signale que l'indexation, l'année passée, n'a pas eu lieu, étant donné que si l'on veut indexer en tout ou en partie le TTA, il faut avoir l'avis de l'Assemblée générale à la suite de l'avis de la Commission financière.

La proposition du Conseil d'Administration est, aujourd'hui, de procéder à l'indexation, mais uniquement des postes prévus au 1050. Il s'agit donc d'une indexation partielle à partir du 01/01/2011, tout simplement pour nous permettre de suivre l'évolution du coût de la vie et de ne pas avoir de mauvaises surprises en fin d'exercice.

L'avis de la Commission financière était positif.

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	1	3	4	21	
<i>Contre</i>	0	0	8	0	0	8	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<b>Résultat</b>		<b>OUI</b>	

#### **3.2. Fixation du prix des exemplaires supplémentaires de la licence des membres**

Chaque année, dans le courant du mois d'août, les clubs reçoivent deux exemplaires de la licence de chaque membre.

L'objectif est qu'un des exemplaires soit remis au membre et que l'autre soit inséré dans le carnet des licences.

Compte tenu du fait qu'il n'est pas autorisé de faire des copies des licences avec photo et pour des raisons pratiques, certains souhaitent obtenir des licences supplémentaires, il convient d'en fixer le prix.

**G. Trausch (Namur) :** Existe-t-il une possibilité d'authentifier, en tout cas d'exclure les copies de la licence ? Si la possibilité existe d'effectuer des copies, pourquoi maintenir le prix de 0,50 € pour un exemplaire supplémentaire ?

Le secrétaire général explique pour quelle raison il a été décidé d'authentifier chaque copie de la licence au 1/7/2011 en insérant une petite bande magnétique, dont le but est d'éviter les fraudes qui sont possible en utilisant les logiciels actuellement sur le marché.

**P. Groos (Luxembourg) :** Quelle sera l'importance du coût dans le placement de cette petite bande magnétique ?

Le secrétaire général : Pas de réponse à cette question pour l'instant, mais le maximum sera fait pour maintenir le prix actuel pour la saison 2011-2012.

Le CDA propose de fixer le prix de chaque licence supplémentaire à 0,50 € pièce

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	0	3	4	20	
<i>Contre</i>	0	0	9	0	0	9	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<i>Résultat</i>		<b>OUI</b>	

**JM Bellefroid (Liège) :** Nous avons voté contre, mais ce n'est pas pour le prix des 50 Cents, mais nous estimons qu'avec 2 licences les clubs peuvent faire ce qu'ils veulent. Une licence destinée au secrétaire et une autre pour le joueur. Même si le joueur preste dans différentes équipes, il est en possession de son exemplaire.

**Le président :** nous ferons une étude statistique pour voir le nombre de licences supplémentaires demandées.

### 3.3. Fixation de l'indemnité de formation pour les joueurs du CRF

Attendu que l'assemblée générale du 15 mars 2008 a approuvé l'inscription d'équipes du centre de formation en championnat sur la base du document 6 de l'ordre du jour.

Attendu qu'au point 6 dudit document il est précisé que : L'option retenue est de pondérer l'indemnité de formation annuelle d'un jeune, membre d'une équipe du centre de formation. Cette manière de faire permettrait de protéger et de valoriser les clubs qui acceptent que leurs jeunes suivent ces filières de formation.

L'indemnité de formation s'élève à 250 EUR par saison de formation du joueur qui a été aligné dans une équipe du centre de formation pendant toute la saison.

Attendu que l'assemblée générale a approuvé le projet de création d'équipes du centre dans toutes ses composantes par 20 pour 7 contre et 3 abstentions.



Attendu qu'au niveau du TTA, ce principe n'a pas été repris formellement,

Attendu que la sécurité juridique requiert de le faire,

Attendu qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle proposition mais simplement de la formalisation d'une décision prise par l'assemblée générale de mars 208 et non coulée en forme de disposition réglementaire ;

Toutefois vu que les montants des autres indemnités de formation ne sont pas repris dans le TTA mais bien dans le corps du texte de l'article PM 12, après en avoir débattu lors de la dernière réunion de la commission législative,

Le CDA propose de ne pas reprendre au TTA mais bien dans les dispositions du PM 12 le principe de l'indemnité de formation des membres affiliés au centre de formation.

Celle-ci s'élève à 250 EUR par saison de formation du joueur qui a été aligné dans une équipe du centre de formation pendant toute la saison.

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	0	3	4	20	
<i>Contre</i>	0	0	9	0	0	9	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<i>Résultat</i>		<b>OUI</b>	

### 3.3. Fixation de l'indemnité pour visionneurs

Sur proposition du département arbitres, le conseil d'administration propose de porter l'indemnité pour les visionneurs de 12,80 € à 15 € à partir du 1er juillet 2011.

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<i>Résultat</i>		<b>OUI</b>	

## 4. Présentation du budget de l'année civile 2011

Le trésorier général présente le budget de l'AWBB a été approuvé par le conseil d'administration lors de la séance du 19 octobre 2010 et a fait l'objet d'une première lecture par la commission financière le 4 novembre 2010.

**W. Deward (Liège)** : Cela fait longtemps que je constate le manque flagrant d'arbitres dans notre province. De plus en plus de rencontres de jeunes n'ont pas d'arbitres et certaines rencontres de Messieurs et Dames sont remises pour manque d'arbitres, et cela, pratiquement toutes les semaines.

Pourquoi ne pas se servir de 50 % des amendes du PC1 pour la formation des arbitres dans les CFA des provinces. Il manque actuellement 471 arbitres pour l'AWBB. Que comptez-vous faire pour pallier à ce manque d'arbitres ?

**Le Président** : La question de l'arbitrage a fait l'objet d'une table ronde le 2 octobre dernier, et sur cette base, un certain nombre de propositions ont été envisagées et seront soumises à l'assemblée de mars 2011.

En ce qui concerne le nombre d'arbitres, les chiffres sont différents car s'il manquait 52 % d'arbitres, on ne saurait plus jouer au basketball. Différentes options existent qui tiennent compte du statut des arbitres d'aujourd'hui qui ne prestent plus un nombre important de rencontres comme par le passé, chaque arbitre souhaitant avoir une vie familiale. Il existe des options assez simples (notamment étendre la compétition) qui seront discutées le 9 décembre pour la première fois. Si on doit affecter 50 % du PC1 aux CFA, il faut revoir tout le budget et ce n'est pas possible actuellement. Voir également si le principe de l'école d'arbitrage à Liège ne pourrait pas s'étendre à toutes les provinces.

**W. Deward (Liège)** : Mon cri d'alarme a été lancé il y a un an lors de l'assemblée de novembre et je constate qu'il a fallu un an pour mettre en place une table ronde de l'arbitrage

**Le président** : La table ronde de l'arbitrage a été demandée le 16 juin 2010 lors de l'assemblée générale et non en novembre 2009. Le problème se situe lors du passage du niveau 1 au niveau 2.

**J. Monsieur (département arbitrage)** : Confirme que la demande a été effectuée lors de l'assemblée de juin 2010. Il confirme également le manque d'accord sur la fixation de l'indemnité des arbitres de niveau 1 (13 € ou 9 €). Plus de 1.000 arbitres sont sortis sur 2 ans pour le niveau 1. Environ 50 de ceux-là ont atteint le niveau 3. Dans certaines provinces, il est utile d'organiser un cours accéléré. Des propositions seront faites pour l'assemblée de Mars 2011.

**W. Deward (Liège)** : Confirme que la demande date de novembre 2009. Demande plus d'efficacité de la part du département et demande de plus d'aide au niveau provincial.

**J. Monsieur (département arbitrage)** : Certains arbitres écrivent au convocateur pour ne prester qu'un match par week-end.

**W. Deward (Liège)** Demande de soutenir les jeunes arbitres et non d'en recruter des nouveaux.

**M. Regnier (Namur)** : Rappelle que la mise en place du système des niveaux était faite pour un cadre bien spécifique des jeunes arbitres. Le cours adapté (accéléré) avait pour but de toucher un autre public que les jeunes.

**F. Appels (Hainaut)** : Avoue que les responsabilités n'ont pas toujours été prises par les parlementaires présents à l'assemblée régionale dans le cadre de la problématique de l'arbitrage. Quant au budget, il constate que les montants réels sont à peine de 60% par rapport à ce qui a été budgété.

## 5. Approbation du budget de l'année civile 2011

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			Résultat		<b>OUI</b>	

## 6. Approbation des interprétations données par la Commission Législative

### 6.1. Interprétation de l'article PC16.6

A dater du 1er juillet 2010, toute présentation d'une licence **originale** avec photo supprime l'obligation de présenter une pièce d'identité telle que prévue au PC 16.6.

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			Résultat		<b>OUI</b>	

## 7. Interpellations et motion de confiance

Néant

## 8. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration

### 8.1. Nominations des membres des organes judiciaires de l'AWBB

MARDAGA Julie (CJP.LGE)

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			Résultat		<b>OUI</b>	

## 8.2. Nominations des membres des organes judiciaires de la FRBB

8.2.1 En date du 28 août 2010, le conseil d'administration de l'AWBB a proposé de reconduire le mandat de monsieur Jean-Claude VANDEPUT comme coordinateur juridique au sein de la FRBB.

Le CDA de la FRBB a approuvé cette candidature lors de sa séance du 21 octobre 2010.

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<i>Résultat</i>		<b>OUI</b>	

8.2.2 En date du 28 août 2010, le conseil d'administration de l'AWBB a approuvé la proposition de présenter les personnes suivantes en qualité de membres des organes judiciaires de la FRBB.  
Le CDA de la FRBB a approuvé toutes les candidatures lors de sa séance du 21 octobre 2010.

BUCHET Alain

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<i>Résultat</i>		<b>OUI</b>	

BUFFE Jacques

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<i>Résultat</i>		<b>OUI</b>	

COURCELLES Philippe

VOTES	5	8	9	3	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple &gt;</i>			Résultat		<b>OUI</b>

FERRARIN Bernard

VOTES	5	8	9	3	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple &gt;</i>			Résultat		<b>OUI</b>

LOZE Emile

VOTES	5	8	9	3	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple &gt;</i>			Résultat		<b>OUI</b>

LANGÉ Bernard

VOTES	5	8	9	3	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Majorité simple &gt;</i>			Résultat		<b>OUI</b>

## 9. Mise à jour des Statuts de l'A.S.B.L. et du R.O.I., par urgence

Néant

## 10. Saison 2010 – 2011

### **10.1. Présentation de la Summer League**

Présentation du projet par Alain Kaison

### **10.2. Modalités de montée et de descente en "régionale 2" Messieurs**

Présentation du projet par le Président.

**M. Regnier Namur**) : demande des explications sur la manière de calculer les points compte tenu que les séries sont incomplètes.

**JR Moyart (Hainaut)** : pourquoi ne pas appliquer les coefficients comme en D1 ?

**G. Lorent (Hainaut)** : Demande des explications complémentaires et reçoit les réponses voulues

Modalités de montée et descente en R 2 MM

*1. A l'issue du premier tour, Les points obtenus au premier tour seront conservés et toutes les équipes seront classées dans les deux séries en s'appuyant sur le PC 67 en cas d'égalité.*

*2. Les équipes classées de 1 à 5 de chaque série seront regroupées (série 1) et joueront pour la montée en R 1.*

*Au deuxième tour, chaque équipe ne rencontrera, en aller-retour, que les équipes de l'autre série. Les équipes ayant participé à la série A lors du premier tour et disputé deux matchs de moins que les équipes de la série B, verront leur capital points revu proportionnellement pour arriver au même nombre de matches théoriques que les équipes de la série B.*

*Ainsi le nombre de points acquis au premier tour sera revu comme suit :*

*le nombre de points X 18 .*  
*16*

*Les équipes disputeront 10 matches au second tour et celles qui terminent aux deux premières places monteront en R1.*

*Ceci afin de conserver au mieux le règlement initial et l'équité du championnat.*

3. Les équipes classées de 6 à 9 dans la série A et de 6 à 10 dans la série B seront regroupées (série 2) et joueront pour la descente en provinciale.

Dans la série 2, les 4 équipes restantes de la série A (10 matches) et les 5 équipes restantes de la série B (8 matches) ne rencontreront, en aller-retour, que les équipes de l'autre série.

Comme au premier tour les équipes de la série A auront disputé 16 matchs et ceux de la série B 18, le nombre de matches total joués par les équipes sera identique (équipes de la série A : 16 matches au premier tour + 10 matches au second tour + équipes de la série B : 18 matches au premier tour + 8 matches au second tour).

A l'issue du second tour, le premier descendant étant connu (Atomia), le nombre de descendants variera de 4 à 6 en fonction du nombre de descendants AWBB de division D3.

## 11. Saison 2011 - 2012

### 11.1. Relance des réflexions sur la création de compétition nationale pour les jeunes

Présentation du projet par le Président – vote sur le principe dans l'attente de la VBL

**JM Bellefroid (Liège)** : Retracer un historique des AG – revient sur les votes de principe. – Donne également des informations sur la situation actuelle dans la province de Liège.

**Le Président** : votes de principe : ne sont pas incorrects et reflète la transparence.

**JM Bellefroid (Liège)** : Demande d'inscrire les votes détaillés par province. Souhaite par ailleurs savoir quel département présente un projet et non le Conseil d'Administration dans son entièreté. Estime également que le CDA ou la direction technique a peu de contacts avec les clubs des divisions nationales.

VOTES	5	8	9	3	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	5	8	1	3	4	21
Contre	0	0	8	0	0	8
Abs.	0	0	0	0	0	0
	Majorité simple >			Résultat		OUI

**Le Président** : revient sur le vote de Liège et demande comment doit-on l'interpréter ? Cela veut dire que les équipes de jeunes de la province de Liège ne souhaiteront pas participer à ces compétitions ?

**JM Bellefroid (Liège)** Lorsqu'on vote sur le principe, on ne sait pas comment cela va se passer, c'est pourquoi Liège est opposé au vote sur le principe.

**P. Van Cabeke (Bruxelles Brabant wallon)** : Ce n'était pas une obligation de la part du CDA de mettre ce point au vote.

## 11.2. Pertinence de la création d'une division nationale 2 dames

**Le Président** : présentation du projet. 4 ans que notre champion refuse la montée en D1.

**W. Deward (Liège)** : Pourquoi avoir besoin d'une assemblée pour discuter de ce point. Par ailleurs, avez-vous contacté les clubs de R1 pour voir s'il y a un intérêt pour la D2 ?

**Le Président** : Cette fois-ci les clubs n'ont pas été consultés. Mais les parlementaires de chaque province pourraient poser cette question aux clubs.

**P. Van Cabeke (Bruxelles Brabant wallon)** : Les clubs de BBW ont été sollicités et sont d'accord pour la création d'un N2.

**G. Trausch (Namur)** : Nos clubs ont été consultés également. Même résultat que BBW

**JM Bellefroid (Liège)** : demande si au départ, l'éventuelle division 2 sera composée pour moitié AWBB, moitié VBL. La réponse est affirmative.

**JR Moyart (Hainaut)** : Propose de donner le mandat et les dispositions techniques seront vues par la suite.

**F. Appels (Hainaut)** : OK pour le vote de principe.

**Le président** : Le mandat qui sera confié au Conseil d'Administration est subordonné à une consultation des clubs dont le résultat doit être majoritaire. Ne seront consultés que les clubs qui ont une équipe qui joue en R1 ou en R2 Dames.

VOTES	5	8	9	3	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
<i>Pour</i>	5	8	9	3	4	29	
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	0	
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0	
	<i>Majorité simple &gt;</i>			<i>Résultat</i>		<b>OUI</b>	

## 12. Débat sur la violence à l'égard des arbitres et des mesures à envisager

**Le président** rappelle des faits récents :

- un arbitre frappé sur le terrain par un joueur venant du banc;
- un arbitre victime d'insultes racistes;
- un délit d'audience à une séance du CJP;
- une agression verbale, voire physique;
- un arbitre victime de représailles.

Le CDA a décidé de réagir.



Et non seulement par des messages, des appels au calme publiés dans la newsletter.

Aujourd'hui l'avis des parlementaires est demandé afin d'envisager un complément d'action.

Contact a été pris par le département arbitres avec le responsable du projet football de Liège qui a marqué son accord pour que l'AWBB puisse s'inspirer des actions menées :

- Affiche porteuse d'un message non équivoque
- charte à faire signer par les clubs qui veulent adhérer au projet.
- Moments de rencontres entre les différents acteurs du sport

Une autre approche serait de redéfinir la notion de délégué aux arbitres.

D'autres idées sont en cours de réflexion :

- L'insertion dans la newsletter les clubs qui adhèrent à la charte (NDLR : Les clubs de Liège auraient déjà signé une charte.
- Un inventaire de témoignages ou d'éléments est sollicité qui puissent être utilisés au quotidien dans tous les clubs.
- L'organisation d'une journée ou semaine de l'arbitrage à l'instar de la France.

Voilà les éléments qui peuvent utilement lancer le débat.

**M.Regnier (Namur)** : Se réjouit d'une journée de l'arbitrage. Considérer l'arbitre comme l'auxiliaire de la fédération. Essayer de redonner un peu plus de crédibilité à l'arbitre.

**P. Vancabeke (Bruxelles –Brant wallon)** : Propose que chaque personne de cette assemblée réfléchisse en rentrant chez lui et expédie son ou ses idées au secrétariat général.

**JR Moyart (Hainaut)** : A eu l'occasion de discuter avec le Président du CJP Hainaut. Souhaite qu'il y ait plus de graduations dans les normes de sanctions.

**F. Appels (Hainaut)** : Il faut aussi que l'arbitre regarde dans son panier et que son attitude soit exemplaire. On ne peut pas restaurer la confiance si l'arbitre n'est pas crédible.

**G. Trausch (Namur)** : Il ne faut pas stigmatiser la violence contre l'arbitre, mais voir d'une façon plus générale.

**JC Vandeput (procureur régional)** : Les violences arrivent quelquefois à cause de l'arbitre.

**P.Groos (Luxembourg)** : La violence peut être également provoquée par les réseaux sociaux. Quand on voit les critiques sur les facebook, etc...

**A Hancotte (procureur régional)** : Il faut être attentif à l'étendue des compétences. Compétence sur le terrain, très certainement. Hors des terrains il y a d'autres autorités qui ont des compétences pour juger. Quid ?

**Le président** : Il faudrait pouvoir donner un statut aux arbitres à l'instar de la France. Il existe une proposition de loi en cours qui a été déposée le 9/8/2010. Ajouter la fonction de l'arbitre dans un article 410 du code pénal. Possibilité de réactiver le dossier via l'AISF ou le Ministre des Sports.

**Ph. Aigret (Namur)** : Nécessité d'encadrer les jeunes arbitres.

**Le président** : Les clubs sont en grande partie responsables et doivent être plus attentifs lorsqu'il s'agit d'un jeune arbitre.

**F.Appels (Hainaut)**: Voir également les rapports des arbitres qui sont parfois très différents les uns des autres, ou des "copier-coller".

### **13. Nouvelles de la FRBB**

**Le Président** informe l'assemblée de

- la nomination d'un nouveau Président (Patrick WIJNS) de la Ligue Ethias
- la compétition Belgian Development League (réservée aux clubs de D1) qui permet de faire participer des jeunes aux talents multiples provenant de différents clubs.
- l'évolution du dossier BMC
- tous les PV de la FRBB sont publiés sur le site FRBB.

### **14. Divers**

**C.Dujardin (Bruxelles Brabant wallon)** : Demande que l'on n'envoie plus les rapports et les convocations des assemblées générales par la poste, mais uniquement par mail, sauf aux personnes qui le demandent.

L'assemblée accepte le principe de l'envoi de l'ODJ et des rapports par mail, sauf demande expresse de recevoir les documents "papiers".

**JM Bellefroid Liège** : au niveau des indemnités de formation PM12 Où en est-on avec Infomat ?  
Le dossier est toujours en cours et le conseil d'administration adressera un courrier circonstancié après une dernière mise en demeure.

Quant à la compétition Basket loisirs : Pas d'intérêt direct au niveau provincial actuellement.

La séance est clôturée à 12h45.

Pour le conseil d'administration,

Jean-Pierre DELCHEF  
Président

Lucien LOPEZ  
Secrétaire général